

# **DEC1910161INSB**

Décision portant nomination de Mme Carina PRIP-BUUS en qualité de chargée de mission institut (CMI)

## LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut des Sciences Biologiques

## **DECIDE:**

### Article 1er

Mme Carina PRIP-BUUS, Directrice de recherche au CNRS, est nommée chargée de mission institut (CMI) auprès de l'Institut des Sciences Biologiques, du 1<sup>er</sup> mai 2019 au 31 décembre 2020 pour 20 % de son temps de travail.

Sa mission a pour objet le suivi de la section 24 « Physiologie, vieillissement, tumorigenèse »

Pour l'exercice de cette mission, Mme Carina PRIP-BUUS demeure affectée à l'Institut Cochin (UMR8104) à Paris.

## Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 16/04/2019

Pour le président-directeur général et par délégation Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schuhl

CNRS
Délégation Paris Michel-Ange
3 rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16
T. 01 44 96 40 00
www.cnrs.fr

